

PERIODIQUE TRIMESTRIEL

LES VIEILLES TIGES DE BELGIQUE

A.S.B.L.



A.S.B.L. des Pionniers et Anciens de l'Aviation
sous le Haut Patronage de S.M. le Roi

Siège social
1, rue Montoyer
1040 BRUXELLES

CCP 000-0356122-35

Editeur responsable
Léon Branders

TROISIEME ANNEE

JAN, FEV, MAR 1981

Bruxelles le 20 FEV 1981



S O M M A I R E

- La convocation de l'Assemblée Générale statutaire et procuration.
- La convocation au banquet (prix 550 Frs), le menu et un bulletin de versement.
- Le mot du Président.
- Le mot du Secrétaire.
- Un peu de tout... VAN ALLES WAT...
- Nous avons trouvé¹x dans notre courrier.
- Réponse au problème posé par Mr V. Winants.
- Ils en étaient, mais pensaient-ils qu'ils y resteraient ?

LE MOT DU PRESIDENT.

Chaque année le mois de janvier apporte sa provision de bons voeux, plus ou moins sincères. Mais cette fois ils devraient surtout apporter des voeux de bonne santé économique et sociale, car la situation qui se détériore depuis dix ans devient particulièrement grave, avec en plus la perspective d'un nouveau conflit qui pourrait être mondial, et qui sait religieux?

Malgré tout, le Comité, en entier vous souhaite une année 1981, bonne et heureuse, surtout de bonne santé, qui est le bien le plus précieux et que nous avons parfois le tort de détruire, par un manque ^{de} respect des règles d'hygiène.

Vous trouverez dans ce numéro tous les renseignements utiles, par exemple notre assemblée générale, qui aura lieu le samedi 28 mars, le matin à la Maison des Ailes pour continuer par le banquet à 12h 30 à la caserne Prince Albert, rue des Petits Carmes, où il y a de grands parkings.

Vous trouverez aussi l'excursion projetée à Colongne pour la visite d'une mine de lignite, à ciel ouvert.

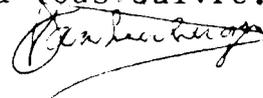
À la Pentecôte nous irons de nouveau au meeting aérien de la Ferté Alais, qui est si intéressant.

Nous avons appris avec plaisir que notre ami FRIMOUT, fils d'un de nos membres était le seul belge sélectionné pour la mise en action de spacelab. Il avait bien voulu nous faire une brillante conférence à ce sujet, avec de nombreuses diapositives très belles. Malheureusement nous avons été fort déçus de n'y trouver qu'une dizaine de nos membres présents, il en résulte que nous n'organisons plus de conférences. On ne peut pas déranger un bon conférencier, pour se trouver devant une salle qui est vide.

Nous devons rappeler la mort d'un pionnier Henri DUFFAUX, un des premiers à réaliser un hélicoptère, capable de voler en 1905. Et aussi qu'il avait battu un record du monde de distance en 1909, en volant au-dessus du lac de Genève pendant 56 minutes, sur un biplan. Il devint ensuite artiste peintre et il est décédé à Genève, âgé de 101 ans, en décembre 1980.

Un autre pionnier disparu, le général d'Harcourt, breveté en 1915, né en décembre 1885, ex-commandant de l'escadrille des cigognes, et décédé le 1 février 1980.

Si vous avez des projets valables, veuillez bien les présenter, le Comité est tout disposé à vous suivre.



LE MOT DU SECRETAIRE

Voilà ! Il l'a bien méritée sa volée de bois vert ! On souhaite profiter au mieux de la nouvelle année. Mais comment faire si on est mal informé !

En principe donc la visite des chantiers du RHEINISCHE BRAUNKOHLLENWERKE devrait se dérouler le dimanche 3 mai 1981. Bien sûr les épouses sont les bienvenues, comment voulez-vous que nous remplissions notre bus ? Le départ de Bruxelles se situerait aux environs de 08h00, passage à Liège vers 09h30, AIX-LA-CHAPELLE 11h00 ; visite sur place, repas dans les environs, visite de la mine l'après-midi, retour entre 20h00 et 21h00. Le coût, il faudra compter ± 1.000 francs. Un peu moins pour les Liégeois, les distances étant plus courtes. Nous essayons de fixer le repas à 350/400 francs, le restant devrait couvrir les frais de bus, si nous sommes 35.

Mais ce qui est important maintenant c'est de s'inscrire : versez donc 500 FB au N° de CCP 000-0356122-35.

Nous prenons déjà les arrangements pour la Ferté-Alais : trois jours de voyage, les 6 - 7 et 8 juin, le week-end de la Pentecôte. L'an dernier le coût s'élevait à un peu plus de 5.000 FB.

Alors, faites-nous savoir vos intentions et n'hésitez pas à poser des questions, à le fustiger

° - ° - ° - ° - °
° ° ° ° °

LE MOT DU TRESORIER

Erratum au précédent bulletin : il faut lire en dernière ligne " 23 membres n'ont pas payé la cotisation 1980 "

A ceux qui n'ont pas réglé 1980, je demande de régler 1981 en même temps, ils trouveront un bulletin de versement joint à notre périodique.

J'aimerais que les membres règlent leur cotisation avant le 31 MARS 1981 Merci.

"ILS EN ETAIENT", mais pensaient-ils qu'ils y resteraient ?

C'est avec un très vif intérêt que nous avons lu l'histoire des escadrilles belges de la R.A.F. rapportée par le Lieutenant-Général aviateur Baron Michel DONNET, en collaboration avec le Colonel aviateur Léon BRANDERS, sous le titre

"ILS EN ETAIENT" Edition Pierre de Meyere à Bruxelles.

Cet aspect de la participation belge dans la lutte pour notre liberté ne manque pas de nous rappeler les mots de SAINT EXUPERY dans "Pilotes de Guerre" (1942) "Je combattrai quiconque prétendra asservir à un individu, comme à une masse d'individus, la liberté de l'homme".

Ce fut l'idéal que poursuivirent ceux qui, en Angleterre "y'étaient", ce fut aussi celui de ceux qui, restés au pays, luttèrent dans l'ombre contre l'envahisseur, chacun au péril de sa vie.

En parcourant l'ouvrage de Donnet et Branders, nous vivons pleinement toute la vie, les peines, les joies, les espérances, souvent l'insouciance devant le danger ; mais aussi parfois les angoisses de nos pilotes de chasse depuis la formation des escadrilles incorporées à la R.A.F. jusqu'au 15 octobre 1946, jour où la Force Aérienne Belge reverra le jour en tant que Force Indépendante.

Nous terminerons par les mots de Jean Morel, pilote de la 350 dans sa relation du jour "J" "Nous avions le regard brillant et des ailes sur la poitrine. La porte était ouverte sur un autre monde. Nous sommes sortis. Nous savions que nous sortions pour tuer ou être tués. Nos morts sont morts simplement, facilement. Nous demandons notre patrie, mais nous voulons la mériter".

Après ces 35 années, dans notre petite patrie, ne devrions-nous pas méditer le cri de Saint-Exupery, le 22 novembre 1942 "... Abandonnons tout esprit de parti. Au nom de quoi nous haïrions-nous?"

Ne serait-ce pas reconnaître au sacrifice de tant des nôtres sa complète valeur ?

Edouard PECHEUR

un ami des Vieilles Tiges.

Nous félicitons le Lieutenant-Général Donnet et le Colonel Branders pour ce beau livre qui a obtenu dernièrement le prix BRIALMONT.

Ce livre est en vente au Musée de l'Air.

Le Conseil d'Administration des Vieilles Tiges remercie très sincèrement Madame Charles de Villers Grandchamp pour son don de 5.000 fr. à notre association, ceci en mémoire de son mari, ancien Membre des Vieilles Tiges.

Nous avons trouvé dans notre courrier une carte de nouvel an...

Cher "VIEILLE TIGE",

Avec mes meilleurs voeux de bonne santé pour l'année 1981, je te souhaite aussi de n'avoir pas trop d'orgueil ... !

"Je sais tout"... ! C'est si vilain ...! et de ne pas compliquer la vie ...! Heureux les esprits simples ... économie d'énergie.. et des sous du Trésorier ...! Pourquoi 8 pages de formules ?... Qui a eu le courage de les lire ?... Alors qu'il suffit de prendre sa montre ...! ou la présente carte ...!

Allons ...! avec le sourire ...! et de nombreuses et amicales réunions, je te serre sur mon coeur ! et à mercredi (Le 1er du mois).

(S) LAGNEKI.

P.S. La carte "GELUKKIG NIEUWJAAR" ! représentait une vieille horloge à minuit moins trois minutes et indiquait donc que c'est à la onzième heure que la grande aiguille ne parvient pas à dépasser la petite ...! Elles arrivent ensemble au poteau !!

° - ° - ° - ° - °
° ° ° ° °

Proposition : échange de livres Tombola

Nous proposons à nos membres d'apporter à l'assemblée générale du 23 mars un ou plusieurs livres qui seront mis en loterie au cours du diner. Ce sera un échange amical qui fera, nous l'espérons, beaucoup de plaisir.

Le 6.2.1981

A. ÉNONCÉ DU PROBLÈME POSÉ PAR VICTOR WINANTS.

Une auto roule à la vitesse constante de 100 km/h.
Quelles sont les vitesses "par rapport au sol" des 4 points de contact des 4 roues identiques, aux moments précis et instantanés de tels contacts.

B. RÉPONSE PRÉCISE.

I. ROUE "TOURNANTE FIXÉE AU SOL".

Tourne à vitesse constante, dextrogyre, autour d'un axe fixe au sol. Sur une verticale passant par son axe, visons successivement, 3 points :

1. POINT SUPÉRIEUR DE LA JANTE : se déplace vers la DROITE.
2. POINT AXIAL : immobile, tournant sur lui-même, sans vitesse horizontale.
3. POINT INFÉRIEUR : se déplace vers la GAUCHE.

II. ROUE "ROLLANTE SUR LE SOL".

Cas d'une roue d'auto (100 km/h), de vitesse tangentielle nécessairement de 100 km/h. N'est plus "fixée au sol", faisant partie de la voiture, comme son conducteur, ses fauteuils, etc. Si ceux-ci sont immobiles dans la voiture, une roue a sa vitesse PROPRE, "ET" celle de la voiture. Elle a donc simultanément DEUX vitesses :

1. LA VITESSE HORIZONTALE D'ENTRAÎNEMENT - "VOITURE" : 100 km/h.
2. SA VITESSE TANGENTIELLE : 100 km/h.

On obtient la vitesse RÉSULTANTE de la roue, "rapportée au sol", en composant ces 2 vitesses géométriquement. On forme un triangle avec la première, horizontale, dans le sens "voiture", et la deuxième, "TANGENTE" à un point quelconque de cette roue (Tangente qui change de sens à chaque instant).

Su sol, - et si nos yeux nous le permettaient, - VISIONS comme en (I), 3 points de la jante au travers une fente verticale et axiale.

1. POINT SUPÉRIEUR : A son passage "instantané" devant la fente, possède 2 vitesses "horizontales", de même sens, de 100 km/h, CHACUNE. A ce moment précis, ce point de la roue a une vitesse TOTALE de 200 km/h, et une force centrifuge (mV^2) maxima : c'est pour cette valeur qu'on calcule la roue R_i .
2. POINT AXIAL : Seul point de la roue "n'ayant que" la vitesse d'entraînement "voiture" : 100 km/h.

3. POINT "DE CONTACT AU SOL" : A, comme le premier, 2 vitesses HORIZONTALES, MAIS DE SENS CONTRAIRE : celle d'entraînement "voiture" et la tangentielle horizontale en ce point, de sens inverse, toutes deux de 100 km/h. Ces 2 vitesses s'annulent à l'instant du "contact au sol" : c'est un point "instantané" IMMOBILE - tant pour la roue d'une bolide fendant à 300 km/h, que pour celle d'une brochette. Grâce à cette immobilité, les pneus s'usent peu et dureraient plus longtemps sans les coups de frein souvent intempestifs. L'entendement de ce qui précède prédispose à une conduite économique de notre voiture, (pneus et essence), en réglant sa vitesse en fonction des feux rouges ou verts, notamment.

III. PAR QUELLE LOI ARRIVE-T-ON A CETTE IMMOBILITÉ INSTANTANÉE.

En fait, la VITESSE RESULTANTE de la roue DIMINUE du point HAUT jusqu'au SOL. En (II), nous avons vu que 3 points particuliers et y avons défini des vitesses résultantes "LIMITES". Suivons plutôt le point "HAUT" dans sa descente du demi-cercle AVANT, jusqu'au sol. Voyons comment sa vitesse RESULTANTE varie entre :

1. SA VALEUR MAXIMA AU POINT HAUT : 200 km/h ;
2. SA VALEUR MINIMA AU SOL : 0 km/h.

Nous allons montrer qu'elle DIMINUE PROGRESSIVEMENT suivant la loi simple : $V_R = 2 V \cos \frac{\alpha}{2}$. Dans celle-ci :

1. α : l'angle entre les 2 vitesses à composer² géométriquement : (Soit entre horizontale "voiture" et tangentielle "roue").
2. V : la vitesse constante horizontale "voiture" (ou tangentielle de direction variable "roue") : 100 km/h.
3. V_R : la vitesse résultante décroissante recherchée d'un point quelconque de la roue, quand l'angle α augmente. Donnons à l'angle α diverses valeurs croissantes de 0° à 180° (Soit à $\frac{\alpha}{2}$: de 0° à 90°), et calculons les valeurs décroissantes correspondantes² de cette VITESSE RESULTANTE, de 200 km/h jusqu'à l'immobilité instantanée (Au sol).

Le tableau ci-dessous donne ces valeurs en dernière colonne et ce : du point HAUT jusqu'au sol. La ROUE ROULANTE arrive à l'immobilité progressivement. Dans sa remontée par le demi-cercle "arrière", la vitesse résultante remonte de 0 à 200 km/h sans brutalité. Si l'étude mathématique de la ROUE ROULANTE lui enlève un peu de sa magie, elle est, - comme l'hélice, - une invention purement Rumbaine.

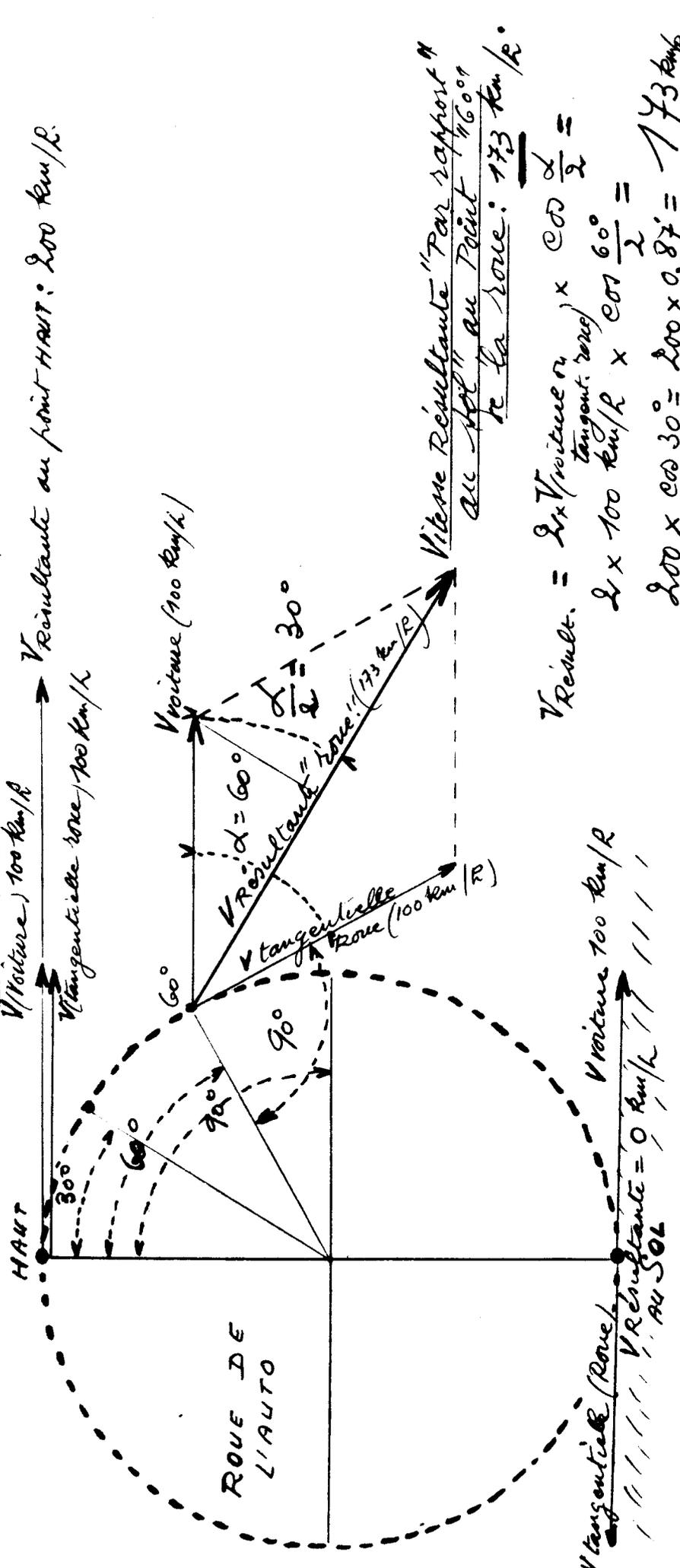
α	FORMULE : $V_R = 2 V \cos \frac{\alpha}{2} = 200 \cdot \cos \frac{\alpha}{2}$	V_R
0°	$V_R = 200 \times \cos \frac{0^\circ}{2} = 200 \times \cos 0^\circ = 200 \times 1 =$	200 km/h (point HAUT)
90°	$V_R = 200 \times \cos \frac{90^\circ}{2} = 200 \times \cos 45^\circ = 200 \times 0,71 =$	142 km/h
120°	$V_R = 200 \times \cos \frac{120^\circ}{2} = 200 \times \cos 60^\circ = 200 \times 0,5 =$	100 km/h
150°	$V_R = 200 \times \cos \frac{150^\circ}{2} = 200 \times \cos 75^\circ = 200 \times 0,26 =$	52 km/h
165°	$V_R = 200 \times \cos \frac{165^\circ}{2} = 200 \times \cos 82,5^\circ = 200 \times 0,13 =$	26 km/h
180°	$V_R = 200 \times \cos \frac{180^\circ}{2} = 200 \times \cos 90^\circ = 200 \times 0 =$	0 km/h (SOL)

Léon Brander avec qui je parlai de tout ceci, fit tout de suite l'excellente réflexion : "Je comprends mieux l'assure rapide des paquets d'avion qui, malheureusement, ne tournent pas à l'instant de l'atterrissage. Quel choc !"

M'avait adressé une réponse écrite exacte : notre ami Henri de Rasse -

[Signature]

ÉTUDE DE LA VARIATION DE LA VITESSE RÉSUULTANTE
"PAR RAPPORT AU SOL" SUR LE PÉRIMÈTRE D'UNE "ROUE ROULANTE" D'AUTO
AVANT ÉTANT A 100 km/heure.



Au point HAUT: La Vitesse "Voiture" (100 km/h) est horizontale vers l'avant. La Vitesse "tangentielle Roue" 100 km/h, est aussi horizontale vers l'avant. La Vitesse RÉSUULTANTE "Rouge" est la somme algébrique: 200 km/h.

Au point BAS (Sol): Les vitesses "Voiture" et "tangentielle Roue" sont en opposition. La Vitesse Résultante est nulle: 0 km/h.

En un autre point quelconque: Les vitesses "Voiture horizontale" et "tangentielle Roue" doivent être composées géométriquement. Voir exemple (Exemple: point 60°)
 Ci-dessus pour point "60°": Résultante = 173 km/h

Bulletin de l'Association sans but lu ratif :
" Les Vieilles Tiges de Belgique "

CONVOCAATION à l'Assemblée Générale Statutaire de 1981.

Cher Membre,

Nous avons l'honneur de vous prier d'assister à l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra le SAMEDI 28 mars 1981 à 10 h. très précises au siège de notre association : rue Montoyer, n° 1 à 1040 BRUXELLES.(Maison des Ailes).

Si pour un motif impérieux vous ne pouvez y assister, permettez-nous d'insister pour que conformément à l'Art. 17 alinéa 2, vous nous fassiez tenir une procuration, ou, vous la remettiez personnellement à un autre membre.

Vous trouverez une procuration en annexe.

ORDRE DU JOUR.

- 1) Allocution du Président
- 2) Lecture et approbation du Procès-Verbal de l'A.G. 22-3-80
- 3) Rapport du Secrétaire
- 4) Rapport du Trésorier et proposition du budget
- 5) Rapport des Commissaires aux comptes MM. Hariga et Dôme
- 6) Approbation du rapport et décharge au Commissaires aux comptes et aux Administrateurs
- 7) Nomination de deux Commissaires aux comptes pour 1981
- 8) Elections statutaires. Sont sortants et rééligibles en 1981, la série B, Branders, Buyse, Pacco, Wynants. Candidatures proposées par le Conseil : MM. Hariga et Dans.

Pour mémoire, l'art. 9 de nos statuts est ainsi rédigé :

"Le renouvellement du Conseil d'Administration a lieu à l'assemblée générale annuelle par tiers tous les ans, suivant tirage au sort qui désignera trois séries d'administrateurs, chaque série comportant un tiers des administrateurs sortants et rééligibles. La série A sortant en 1980, la série B en 1981, la série C en 1982 et ainsi de suite".

- 9) Remise des médailles de 50 années de Brevet à MM. : Bollekens, Burniaux, Dubois, Gorque, Materne, Mot.

Pour mémoire : pour recevoir la médaille de 50 ans de Brevet, il faut être membre de l'association depuis 3 ans. Si vous êtes dans les conditions veuillez nous en faire la demande.

- 10) Divers.

Il est hautement souhaitable de remettre par écrit au Président, et si possible 24 h. avant l'assemblée générale, le point que vous désirez inscrire "aux divers". Ceci dans le but d'accélérer la ou les réponses

Adresse du secrétaire Léon Branders : avenue de Woluwé Saint Lambert n° 27
1150 BRUXELLES
tel. : (02) 734.63.77

Pour le Conseil d'Administration

Le Secrétaire Général

Le Président

Léon BRANDERS

Georges VAN KEERBERGEN

=====

Le Conseil d'Administration se réunira à 9 h 30 le même jour et au même endroit.

=====

Inscrivez-vous à notre banquet annuel qui a lieu le même jour à 13 h.

BANQUET ANNUEL. SAMEDI 28 MARS 1981 à 12 h 30

=====

adresse : CLUB PRINCE ALBERT, rue des Petits Carmes, Bruxelles.

MENU

Apéritif payant jusqu'à 13 h 00 au Salon de Thé

APERITIF offert par l'Association à 13 h 00

Pâté de Strasbourg en croûte

Gelée au Porto

=

Crème tomate

=

Vol au Vent de Volaille

Pommes croquettes

=

Gâteau glacé

=

Café

=

VINS : Côtes de Castillon - Château de Pitray.

PRIX : 550 fr. à verser au CCP n° 000.0356122.35 de l'Association, avant le 15 mars 1981 en remplissant le bulletin ci-joint. Suivant l'habitude, les dames sont les bienvenues.

PARKING : dans la cour du Club Prince Albert (deux portes plus loin que l'entrée principale du Club)

UN PEU DE TOUT.....

VAN ALLES WAT.....

... vous avez pris connaissance par la T.V. et les journaux du raid Paris-Dakar pour les camions, autos, motos avec colonne de ravitaillement et ateliers roulant les accompagnant Avez-vous pensé à notre ami le Colonel Robert Fabry qui, il y a plus de 50 ans a effectué ... SEUL ! en moto Gillet la liaison Liège-Léopoldville !! nous pouvons être très fiers de notre vice-président.

... un fait unique dans les annales de la Force Aérienne, c'est Vox qui nous l'apprend : un père et son fils ont volé ensemble sur Fouga-Magistère, et tout deux comme pilote ! Il s'agit du Colonel-aviateur B.E.M. H. Cloeckaert et de son fils le Lieutenant-aviateur T. Cloeckaert ... !

... il paraît que des américains vont faire le tour du monde en ballon libre ... notre ami "Mouchke" qui s'y connaît pourrait-il nous raconter comment cela se passera ?

... un exemple ! dans une émission "Wat 'n leven" à la BRT notre ami Jef Scherens, 7 fois champion du monde, nous a raconté en une heure sa vie. Beaucoup d'amis sont venus y rendre témoignage, Ari Van Vliet, Patrick Sercu, Paul Van den Boeynants. On a pu y voir notre ami "Poeske" dans son avion Topsy, entendre V.D.B. y faire son éloge, et nous rappeler que c'est le "Poeske" qui lui a donné le baptême de l'air !.. mais surtout, ce qui est un exemple pour nous, c'est d'y voir que le Poeske avait une très belle cravate... celle des "Vieilles Tiges" BRAVO POESKE.

Bulletin de participation au banquet annuel le 28 mars 1981.

à renvoyer au Secrétaire Général Léon BRANDERS
27, avenue de Woluwé Saint Lambert
1150 BRUXELLES

pour le 15 mars.

BANQUET ANNUEL du 28 MARS 1981.

M

Adresse :

- Participera au banquet annuel
 - Ne participera pas au banquet annuel
- (biffer la mention inutile)

Réserve dîners.

Verse la somme de X 550 francs soit francs.
au CCP n° 000.0356122.35 des Vieilles Tiges de Belgique
1, rue Montoyer,
1040 BRUXELLES

signature,

ANNEXE

PROCURATION :

A remettre au mandataire choisi, ou à renvoyer
au Président ou au Secrétaire Général avant la réunion.

Le soussigné : (X) Nom et prénom :

Adresse :

Membre de l'Association "Les Vieilles Tiges de Belgique"
donne par la présente pouvoir à :

Nom et prénom (X)

Adresse :

à l'effet de la représenter à l'Assemblée Générale Statutaire
annuelle du samedi 28 mars 1981, prendre part à toutes les
délibérations et émettre tous les votes sur les objets portés
à l'ordre du jour, promettant ratification au besoin.

Date et signature,

(X) en lettres Bloc-Majuscules S.V.P.